

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Budget annexe Pescalis - Réalisation de ligne de trésorerie

Abroge la décision D-2026-054

Décision D-2026-072

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant la réalisation d'avances et de lignes de trésorerie ;
- **Vu** l'arrêté du Président A-2021-46 du 28/06/2021 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Claude POUSIN, vice-Président, en matière de finances et budget ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie, compte tenu des mouvements financiers importants, une consultation a été réalisée auprès de plusieurs organismes bancaires ;
- **Considérant** les propositions reçues ;
- **Vu** la décision du Président D-2026-054 du 09/03/2026 ;
- **Considérant** les nouvelles conditions financières de la ligne de trésorerie de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'établir un contrat de ligne de trésorerie d'un montant de 450 000€ auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

ARTICLE 2 : principales caractéristiques de la ligne de trésorerie :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE UTILISABLE PAR TIRAGE	
Organisme bancaire prêteur	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
Objet	Besoin ponctuel de trésorerie
Montant	450 000,00 euros (quatre cent cinquante mille euros)
Durée	12 mois à compter de la date d'entrée en vigueur
Taux d'intérêts	€STER* + marge de 0,55% *dans l'hypothèse où l'€STR serait inférieur à zéro, l'€STR sera alors réputé égal à zéro
Base de calcul des intérêts	Exact/360 jours
Paiement des intérêts	Chaque mois civil par débit d'office
Date de prise d'effet	A la date de signature du contrat
Frais de dossier	Néant
Commission d'engagement	0,15% prélevée une seule fois